

LISTE DES FOURNITURES : TPS/PS 2025/2026


**commandable
sur cmaliste.fr**

Pour la classe :

- 1 lutin porte-vues **150** vues pour **TPS** et **200** vues pour **PS** (avec pochette transparente sur la couverture) étiqueté au nom de votre enfant 
- 2 ramettes de papier blanc **80 g** 
- 1 grand cahier 96 pages, **24x32** avec 1 protège cahier transparent incolore **24x32**, étiqueté au nom de votre enfant pour le cahier de la Parole de Dieu 
- 2 pochettes de papier CANSON **21x29,7** blanc 
- 1 pochette de papier CANSON **24x32** couleur 
- 4 bâtons de colle 
- 1 pochette de craies à la cire (crayons de couleur sans le bois) 
- 4 photos d'identité dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant
- 1 gobelet en plastique dur **marqué au nom de l'enfant**
- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- 1 rouleau de papier absorbant
- 2 paquets de lingettes
- 1 change complet (+3 culottes) dans un sac en tissu marqué qui restera à l'école.
- 1 petit sac à dos (pour le cahier de liaison 17x22, le doudou, le goûter pour la garderie...)
- 1 tablier **marqué au nom de l'enfant** (pour la peinture)

Pour les enfants qui viennent à l'école l'après-midi (sieste) :

- 1 petit oreiller et 1 taie d'oreiller si votre enfant dort avec
- 1 drap housse (60x120) (pas de housse de couette)
- 1 petite couverture ou 1 petite couette (60x120)

Tout le linge de lit doit être **marqué au nom de l'enfant**.

Un vendredi sur deux, nous vous remettons un sac avec la taie d'oreiller, le drap housse et le tablier que vous aurez à laver et à rapporter le lundi matin. Quant à la couverture, nous vous la remettons avant chaque période de vacances. Elle sera également à laver et à rapporter.

Pour les enfants qui restent à la garderie :

- 1 boîte à goûter **marquée au nom de l'enfant**



Etablissement Catholique
d'Enseignement sous contrat
d'association avec l'Etat



RÉSEAU ÉDUCATIF
COMPAGNIE DE MARIE NOTRE-DAME

Afin d'éviter toute confusion, nous vous demandons de marquer, toute l'année, tous les vêtements de votre enfant.

Un enfant de cet âge ne peut pas reconnaître ses affaires.

Jeudi 28 août 2025 : de 14h30 à 16h

Vous pouvez apporter toutes ces fournitures dans un grand sac solide marqué au nom de votre enfant et de sa classe TPS/PS.

Jeudi 28 août 2025 : de 14h30 à 16h

Uniquement pour les nouveaux élèves, visite de l'école pour les nouvelles familles.

Lundi 1 septembre 2025 ou mardi 2 septembre 2025 :

Rentrée scolaire (arrivée échelonnée : information par mail des familles concernées fin juin – début juillet)

Apporter le sac avec à l'intérieur : le sac à goûter, le tablier, éventuellement un petit doudou (marqué) et/ou la sucette.

Les jouets de la maison sont interdits toute l'année.

Cela évite les disputes inutiles. Les jeux qui sont à l'école n'appartiennent pas à un seul enfant. C'est ainsi qu'on apprend à partager.